



Projet immobilier Chemin du Bigoine.

Chère Santenoise, Cher Santenois.

Le 12 septembre 2019, M. Nahon et Mme Del Socorro, adjoints au Maire sous la mandature de Monsieur Jean-Claude Gendronneau, vous ont présenté in situ le projet " Novalys ", chemin du Bigoine, comportant des logements sociaux.

Vous avez été nombreux à l'époque à nous poser des questions sur ce projet et à nous faire part de vos inquiétudes. Nous y avons répondu sans langue de bois, avec sincérité et professionnalisme. Nous vous avons alors informés que ce projet était inévitable en raison de notre situation de carence et du risque d'être mis sous tutelle du Préfet. Un compte-rendu de cette présentation a été remis à chaque riverain.

Dans les jours qui ont suivi, le groupe E.P.S. du candidat Vincent Bedu, via son association, a déposé un recours contre ce projet en demandant aux riverains de l'aider à financer les frais d'avocats.

Vous devez savoir, si ce n'est pas déjà le cas, que **l'association E.P.S. a perdu** ce recours par jugement du Tribunal Administratif de Melun en date du 29 décembre 2020, et a été condamnée à verser 500 € à la commune et 500 € à " SCCVB Santeny le Jour ", promoteur de ce projet.

Vous devez aussi savoir que **le projet n'est pas abandonné** pour autant. Il sera peut-être remanié mais il y aura bien des logements sociaux chemin de Blgoine. M.Bedu et son équipe ne peuvent s'y opposer, ne serait-ce que pour respecter la Loi SRU qui impose 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025 pour les communes étant rentrées dans le dispositif avant le 1er janvier 2015. Ce qui est toujours le cas pour Santeny.

En plus de ce projet, Monsieur le Maire a conclu une convention avec le Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne dans le but de créer une vingtaine de logements sociaux en centre village, alors qu'un promoteur proposait des logements de standing

Lui qui disait ne pas vouloir de logements sociaux, il va en construire même sur des parcelles non prévues à cet effet dans le dernier P.L.U.

Visiblement, Le Maire et son équipe ne sont pas à une contradiction près.

Nous restons bien entendu à votre écoute.

Le groupe d'élus Santeny Avant Tout.

S. Del Socorro / M. Thirrouez / V. Avaeoru / J.L. Pouget / P. Nahon

Santeny Avant Tout.

Site internet : <http://santenyavanttout.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/santenyavanttout2020/>

Mail : santenyavanttout@gmail.com